

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU DISTRICT DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT
VENDREDI 03 OCTOBRE 2025
PIERREFONTAINE LES VARANS**

110 clubs sont présents ou représentés (soit 68,32 %) et totalisent un nombre de 1266 voix, soit 80,95 % du total des voix.

- Personnalités présentes :

M. PRIEUR Daniel, Maire de Pierrefontaine Les Varans ; M. FONTENIAUD Daniel, Président Ligue Bourgogne Franche-Comté Football ; M. COPPI Jean-Marie, Secrétaire Général Ligue Bourgogne Franche-Comté Football ; M. COQUARD Roland, ancien Président Ligue Franche-Comté, M. SCHNOEBELEN André, ancien Président District Doubs-Territoire de Belfort ; M. BOREY Roger, Président Comité Médaillés Doubs ; M. CUCHEROUSSET Benjamin, Président du club de Pierrefontaine Laviron.

➤ Accueil par Daniel Rolet, Président du District.

Bonjour à toutes et à tous.

Très heureux de voir cette affluence à Pierrefontaine Les Varans.

Je voudrais accueillir les gens qui nous ont fait l'honneur d'être présents aujourd'hui.

Monsieur le Maire, Daniel Prieur, à mes côtés, Maire de Pierrefontaine-les-Varans ; Daniel Fontenaud, Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté ; Jean-Marie Coppi, premier Président du district DTB. André Schnoebelen, ancien Président du DTB durant deux ans, Roland Coquard, ancien Président de la Ligue de Franche-Comté ; Roger Borey.

Merci Messieurs d'être présents aujourd'hui.

Je voudrais aussi remercier une première fois, je le referai mieux tout à l'heure, Benjamin Cucherousset, le Président du club de Pierrefontaine Laviron, qui s'est dévoué pour nous accueillir aujourd'hui.

Je lui ai fait la promesse il y a un peu plus d'un an et j'ai tenu ma promesse et lui il a tenu sa promesse d'organiser donc merci à toi Benjamin.

L'ancien Maire de Pierrefontaine, François, je ne sais pas où il est, que je connais de longue date puisqu'on était dans un syndicat des eaux pendant 13 ans ensemble.

Nous allons commencer cette assemblée générale ordinaire par la minute de recueillement.

Nous avons une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quitté durant cette saison 24-25 dans nos familles, dans nos clubs. Le football plutôt comtois en particulier et les clubs du district DTB ont été touchés particulièrement cette saison 24-25.

Merci beaucoup.

➤ Accueil par Daniel Prieur, Maire De Pierrefontaine Les Varans.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et remercie particulièrement Monsieur Daniel Rolet, Président du District, Daniel Fontenaud, Président de la Ligue, ainsi que Monsieur Benjamin Cucherousset, Président du club de l'AS Pierrefontaine et Laviron et son équipe, pour la mise en avant de la commune de Pierrefontaine comme lieu d'accueil de cette assemblée générale.

Il rappelle, avec bienveillance, les liens professionnels passés avec Daniel Rolet, Président du District, notamment à l'époque où celui-ci exerçait des fonctions comptables à la Fédération des Coopératives des Laitières.

Monsieur le Maire exprime sa satisfaction et sa fierté d'accueillir pour la première fois une instance du football à Pierrefontaine. Il indique que, bien qu'il n'ait pas pratiqué le football en raison d'une blessure de jeunesse, il entretient un attachement personnel et ancien à ce sport.

Il souligne que le football occupe une place importante dans l'histoire de la commune, citant notamment l'implication de son prédécesseur, Monsieur François Cucherousset, ainsi que les nombreuses rencontres disputées sur le terrain local, parmi lesquelles des matchs opposant le club local à l'ASM Belfort, au FC Sochaux, avec la participation de joueurs de renom tels que Philippe Anziani et Jean-Claude Hagenbach.

Monsieur le Maire met en avant la dynamique actuelle du club local, notamment le développement du football féminin, qu'il encourage vivement. Il rappelle le rôle essentiel du sport dans la société, insistant sur les valeurs de cohésion, de respect et d'engagement qu'il véhicule, et sur son importance dans la prévention de la violence et du repli social.

Répondant à une question sur la diversité des pratiques sportives sur la commune, il précise que Pierrefontaine dispose d'un collège équipé d'un gymnase permettant la pratique de différentes disciplines, dont l'escalade, le Vélo Club qui a permis l'organisation du championnat régional de cyclisme.

Il rappelle l'importance de l'investissement public dans le sport, soulignant que chaque euro investi dans les activités sportives représente un investissement utile à la cohésion sociale et à la prévention.

Monsieur le Maire conclut en réaffirmant sa fierté d'accueillir cette assemblée générale dans une commune de 1 500 habitants, et indique que la municipalité travaille actuellement, en collaboration avec le club local, à la réalisation de nouveaux vestiaires et à la création d'une salle de convivialité.

Il réaffirme enfin son attachement personnel au football et souhaite à l'ensemble des participants une excellente assemblée générale.

➤ Accueil par Benjamin Cucherousset, Président du club de l'AS Pierrefontaine Et Laviron.

Monsieur Benjamin Cucherousset, Président de l'AS Pierrefontaine et Laviron, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et remercie Monsieur Daniel Rolet, Président du District, pour avoir accepté cette proposition d'organisation.

Il se présente brièvement et rappelle qu'il exerce la fonction de Président du club depuis quatre ans. L'ASPEL compte actuellement environ 130 licenciés et dispose d'équipes dans toutes les catégories jeunes, de U7 à U13. Pour les catégories U15 et U18, le club est engagé en entente avec les clubs voisins des Monts de Villers et de Passavant.

Monsieur Cucherousset tient à exprimer ses remerciements à l'ensemble des bénévoles du club pour leur engagement quotidien et leur contribution au bon fonctionnement de l'association. Il salue également le travail des membres du bureau, notamment ceux mobilisés pour l'organisation logistique de cette soirée, ainsi qu'une bénévole qui sera particulièrement mise à l'honneur au cours de cette assemblée.

Il adresse ensuite ses remerciements à la municipalité de Pierrefontaine, soulignant le soutien constant de la commune. Il annonce avec satisfaction le lancement imminent des travaux des nouveaux vestiaires du

stade de Pierrefontaine-les-Varans, dont le démarrage est prévu dans les quinze prochains jours. Ces aménagements visent à améliorer l'accueil des joueurs et des équipes adverses.

Monsieur Cucherousset souhaite également relayer un message à destination du District, relatif aux difficultés rencontrées par les clubs amateurs. Il attire l'attention sur la raréfaction des bénévoles, phénomène observé au sein de nombreuses associations sportives, et invite les instances à faire preuve de vigilance et de compréhension concernant les sanctions sportives ou financières infligées aux clubs. Il rappelle que les ressources financières des petites structures demeurent limitées et que leur survie repose en grande partie sur la bienveillance et le soutien des institutions locales et départementales.

Il conclut son allocution en réaffirmant l'importance du rôle des clubs de proximité dans la vitalité du football départemental et en souhaitant à l'ensemble des participants une excellente assemblée générale.

➤ **Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire par Daniel Rolet, Président du District.**

Passage au vote

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2024 à Baume Les Dames
Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2024 est approuvé à 95, 34 %.
(1187 voix pour / 58 voix contre)

Rebonjour à Toutes et à Tous,

Bonjour Monsieur le Maire Daniel Prieur, personnalité bien connue dans le monde agricole, domaine où j'ai travaillé pendant 14 ans.

Monsieur le Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté, mon cher Daniel.

Je n'oublierai pas de citer Roland Coquard ancien Président de la ligue de Franche-Comté, et Messieurs Jean-Marie Coppi et André Schnoebelen anciens Présidents du District DTB.

La dernière assemblée générale à Baume les Dames a été marquée par l'élection de ma nouvelle équipe à 93% et nous vous en remercions encore.

Lors de cette assemblée générale nous avions pris plusieurs engagements avec entre autres de continuer à venir vers Vous, les Clubs, par des réunions de secteur.

Ces réunions se sont tenues le 4 février 2025 à Bulle (Haut-Doubs), le 11 février 2025 à Arbouans (Nord du territoire) et le 18 février 2025 à Besançon (Sud territoire). Votre présence à ces réunions nous a permis de réunir une cinquantaine de clubs. Ce n'est pas suffisant à nos yeux, mais cela a quand même permis de beaux échanges.

Nous allons continuer à venir à votre rencontre dans le mois de février 2026 (mois assez propice avant la reprise des compétitions).

Un autre engagement fort c'était le recrutement d'un Conseiller Technique en Arbitrage (CTA) et c'est effectif depuis le 18 août dernier. Il se présentera lors de cette assemblée générale et se mettra à votre disposition pour vous aiguiller sur le recrutement et la fidélisation de vos arbitres. Je pense que son expérience de 7 ans en National 3 devrait permettre cette avancée pour vous les clubs.

A la dernière AG j'avais lancé un appel fort à la LFA et à mon Ami Christophe SOLLNER qui représentait l'instance pour nous aider à ce recrutement et la LFA a décidé d'aider les Districts à hauteur de 21 000€

chaque année pour ce recrutement ce qui représente à peu près 50% du coût. Le solde sera financé par moitié par les Fonds du District et par moitié par la cotisation des clubs qui est passée d'un montant fixe par niveau à une contribution de 2€ par licences.

Dans cette embauche de CTA, 2 objectifs principaux :

1. Réduire le nombre d'arbitres qui arrêtent chaque année et souvent au bout de moins de 3 ans d'arbitrage.
2. Réduire le nombre de clubs en infraction par les actions menées par le CTA au sein de votre club.

Notre district s'est beaucoup engagé dans les actions techniques proposées et préconisées par la FFF. A ce propos j'en retiendrais une, à savoir notre engagement en tant que District pilote de la Ligue BFC sur les nouvelles bases du LABEL avec à nos côtés 15 clubs qui testeront ces nouvelles dispositions, et Maxime Bonin a beaucoup travaillé sur ce dossier.

Bien sûr, nous serons toujours aux côtés de nos féminines engagées auprès de notre football soit en tant que joueuses (nous récompenserons la 3000ème joueuse de la saison dernière tout à l'heure) soit en tant qu'arbitre, (nous aurons la chance de récompenser également une jeune arbitre fédérale) ou en tant que dirigeante (450 dans notre District).

Et vous avez pu voir ce soir que pour « Octobre Rose », nous avons souhaité remettre un tee-shirt avec le logo du District à toutes les femmes.

Ce soir j'ai voulu, en présence de Véronique Lainé, trésorière de la FFF qui aurait dû être présente, que cette soirée soit tournée vers ces dirigeantes pour marquer le début d'Octobre Rose c'est pourquoi nous avons, avec le concours de Sandra et de Michelle, remis des tee-shirts à ces dames. Je rappelle quand même que le cancer concerne tout le monde. Nous poursuivrons, demain matin, à Valdahon à partir de 9h les échanges avec les dirigeantes, éducatrices, arbitres des clubs pour essayer d'améliorer leur implication et leur prise de responsabilité au sein de leur club. Véronique Lainé sera en visioconférence avec nous et pourra répondre à vos questions et parler de son expérience.

Il nous faut de la mixité au sein des clubs, mais aussi dans l'arbitrage où je le reconnais notre district reste très pauvre.

Je reviendrai également sur la caisse de péréquation où il y a un an je vous annonçais une avance du District sur les frais d'arbitrage de 145 000€. Or cette année avec la caisse de péréquation mise en place pour les matchs de U15, U17 et U18 cette avance est montée à 208 000€. Dorénavant pour la saison 2025-2026 et les suivantes, la caisse de péréquation s'appliquera à l'ensemble des compétitions, plus de frais d'arbitrage à régler directement par les clubs aux arbitres.

Je crois quand que on nous demande d'aider les clubs, il s'agit bien là d'une grosse aide puisque nous ne demandons pas d'avance pour la péréquation contrairement à d'autres ligue et districts. Nous faisons une avance sur 4 mois puis après on vous facture donc c'est quand-même une aide considérable d'éviter d'apporter un chèque ou de l'espèce dans la poche pour payer l'arbitre, c'est quand-même une grosse aide.

C'est pourquoi, je renouvelle mon appel à étaler vos règlements sur la saison en vous proposant le prélèvement mensuel déjà adopté par plus de 45 clubs et je vous en remercie. Vous avez compris que ce système étale le montant sur la saison et il n'y a pas de mauvaise surprise ensuite.

Notre directeur est à votre disposition pour trouver les aménagements nécessaires pour passer ce cap.

Je rappelle également que le Comité et moi-même souhaitons que le FAIR-PLAY reste le moteur de notre sport et nous continuerons à ne tolérer aucune incivilité qui ternisse l'image de notre District et celle de notre sport favori « LE FOOTBALL ». Bien sûr, les récompenses avec l'appui de notre sponsor Géant du Foot seront toujours d'actualité, sous l'égide de Philippe Surdol.

En ce début de saison, nous avons tenu à relayer la proposition de la LFA de proposer des tablettes à 100€ pour les clubs et les instances sauf que le stock était minimaliste.

De ce fait, la commission des finances du district a décidé d'honorer vos commandes (environ 60 tablettes) au prix de 100€ comme promis et de prendre en charge le solde de la facture. C'est encore une aide que nous souhaitions vous apporter. C'est pourquoi vous avez pu recevoir vos tablettes à l'entrée. (si quelques commandes supplémentaires voir mes collègues à l'entrée après l'AG qu'ils prennent note).

Je souhaiterais terminer en remerciant le Président de la Ligue pour avoir su être à notre écoute dans cette première année de mandat ce qui a permis de signer une nouvelle convention de coopération territoriale pour les années 2025 à 2028 entre la Ligue et les 7 Districts. Cette convention répond mieux aux besoins d'un district de 30 000 licenciés et s'inscrit dans un cadre équilibré entre les partages de dépenses et la part de versement des 26% sur les licences destinées aux districts.

Je remercie aussi la Ligue d'avoir pu apporter mon expérience comptable au sein de la commission de suivi financier (demande faite une 1ère fois en 2016). Les relations de respect et d'écoute ne peuvent que profiter à Vous les clubs et je m'en réjouis.

Dans le travail du district et de ses bases, nous vous ferons un point de l'avancée des actions prévues dans le plan d'action 2024-2028. (Jean Luc Jouffroy interviendra tout à l'heure).

Pour finir, j'attends beaucoup de la FFF et peut-être trop, mais la montée en puissance du budget pour le football amateur de 106 M d'euros à 150 M d'euros doit se traduire clairement dans les clubs et dans les instances de proximité. C'est attendu et j'espère que la Convention Nationale du Football du 22 novembre nous apportera des réponses concrètes, sonnantes et trébuchantes. Nos clubs ont besoin d'aides et la suppression par l'état du Pass'sport aux moins de 14 ans ne va pas dans le bon sens. A ce sujet, l'ANS s'est permis de passer notre aide de 21 000€ à 14 000€ dont moins 6 000€ pour le plan éducatif fédéral, alors que les efforts ont été importants de la part des clubs avec près de 60 clubs actifs et 416 fiches actions renvoyées (difficile à comprendre).

Dans ces conditions je souhaitais remercier les trésoriers et l'ensemble du comité d'avoir réussi à équilibrer les comptes (avec 1350€ de déficit). Une maîtrise contrôlée des dépenses et des recettes budgétisées sûres.

Je terminerai en remerciant l'ensemble du Personnel, je me sais exigeant et souhaite toujours que le district soit dans le développement et là je peux compter sur le Personnel Administratif, les techniciens et l'agent de développement pour répondre à ces exigences.

Merci encore à tous les clubs du District DTB pour votre soutien, votre présence à cette Assemblée Générale, à nos réunions de secteur qui seront renouvelées au mois de février 2026.

Bonne Assemblée générale à toutes et à tous et merci de votre écoute.

➤ Rapport d'activités 2024 / 2025 par M. SURDOL Philippe, Secrétaire Général du District Doubs Territoire de Belfort.

Rapport d'activités 2024 / 2025 disponible en annexe.

Mesdames, Messieurs,

C'est encore une fois avec beaucoup de plaisir, que je vais vous présenter le rapport d'activités de notre District pour la saison écoulée 2024-2025.

Vous avez reçu par mail, les différents rapports d'activités de l'ensemble de nos commissions, sous forme d'un diaporama élaboré par Jawad Belaïnoussi, que je remercie vivement.

Mon rapport, a été établi sur le même schéma que les années passées, en sera donc une synthèse, afin d'en faire ressortir les points marquants.

1. Notre District en chiffres :

Les Clubs :

Nous comptons 165 clubs (7 de moins que la saison passée) + 8 Groupements de Jeunes ou Féminines (soit 4 de moins). Nous avons enregistré pour cette saison la création de Roset Fluans, mais il y aura encore des radiations.

Les Licenciés :

Un nouveau record historique vient d'être franchi avec 30336 licences (jusqu'où ira-t-on ??), soit une augmentation de 1%, qui vient s'ajouter au 7,4% de l'an passé.

6% de hausse chez les dirigeants et 5% chez les séniors. Légère hausse chez les éducateurs et arbitres. Effectif stable pour le Futsal, les Jeunes U12 à U19 et les Féminines. Elles représentent toujours 12% des licences, soit 3560.

Le seul point noir, qui peut avoir une incidence sur les années futures, est la baisse de 5% en Foot Animation.

Les Equipes :

1510 équipes toutes catégories confondues, dont 50 en Loisir/Vétérans, ont participé aux différents championnats, critériums ou plateaux, soit une quarantaine de moins que la saison précédente.

La Formation :

15 formations ont été dispensées sur l'ensemble des modules, auxquelles il faut ajouter les différentes certifications, soit 220 éducateurs formés au sein des clubs.

La Labellisation :

16 clubs ont été labellisés cette saison, dont 6 qui doublent Jeunes et Féminines, soit 22 labellisations. A souligner le Label Elite Or pour l'Ecole de Foot Féminine des Fins.

Le Foot en milieu scolaire :

22 sections sportives en Collège et 6 en Lycée. Au niveau du concours scolaire « Football for Schools », à noter que le lauréat national n'est autre que le Collège Victor Hugo de Besançon, qui a pu passer 24h chez les Bleues à Clairefontaine.

48 classes ont participé au Foot à l'école en primaire.

Le Programme Educatif Fédéral (PEF) :

416 fiches actions ont été traitées par la commission pour 55 clubs participant.

12 clubs ont été récompensés par des dotations.

Le Foot Adapté et Handicap :

3 journées ont eu lieu sur la saison, regroupant différentes IME.

Et l'Equipe de France de Football pour amputés a été présente une journée à Montfaucon pour participer à quelques rencontres.

Les Terrains et Installations sportives :

117 dossiers, donc autant de visites de terrain, ont été constitués, présentés et validés, soit en classement initial, soit en renouvellement, par les commissions de Ligue ou Fédérale.

Au niveau FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur), 10 dossiers « Equipements-Terrains » ont bénéficié d'une aide financière, pour un montant total de 134 800 €, malheureusement encore en baisse de 30 000 € par rapport à l'an dernier. Pourtant les demandes sont toujours bien réelles.

Le Contrôle des feuilles de match :

Malgré nos régulières mises en garde, 32 licenciés ont joué alors qu'ils étaient sous le coup d'une suspension. C'est moins que l'an dernier.

Alors continuez d'être très vigilants dans la gestion de vos joueurs suspendus, afin d'éviter des pénalités au classement.

La Discipline :

Le nombre de dossiers traités est supérieur à l'an passé (434), ce qui est beaucoup trop. Mais le pire, c'est que les auditions ont plus que doublées (83 contre 40) et les instructions sont passées de 10 à 15.

On constate également une recrudescence des incidents chez les jeunes, ce qui est fort regrettable.

Espérons qu'il soit encore temps, au sein de vos clubs, de remédier à ce fléau, car la situation devient critique.

2. Les Palmarès

L'Assemblée Générale nous permet de mettre à l'honneur et féliciter les lauréats des différentes compétitions.

Séniors :

US Sochaux est champion du District. Il est accompagné en R3 de Besançon Foot 3 – Seloncourt et Besançon Mahoraise. Nous leurs souhaitons une belle saison en Ligue.

En Coupe Crédit Mutuel, Grand Besançon remporte le titre au dépend de Sous-Roches, au mythique stade Bonal à Sochaux.

Aux Fins, le vainqueur de la Coupe Bigmat LMHD est Besançon Racing 3 qui s'est défait du Sporting Besançon.

Et en Coupe Haut Doubs Créer Bâtir, Velotte Besançon 3 a pris le meilleur sur Doubs 3.

Futsal Spécifique D1 Séniors

Besançon Académie Futsal 2 remporte la phase printemps, ainsi que la coupe du District.

Fuans Futsal a été finaliste de la coupe Bourgogne Franche-Comté.

A signaler la très belle performance de Besançon Académie, éliminé en 1/32^{ème} de finale de la Coupe Nationale et l'incorporation de Younes OUBRICK du Sporting Futsal Besançon en Equipe de France Futsal U19.

U17/U18 Excellence :

Le vainqueur du championnat U17 Excellence est Thise Chalezeule. Et Valdahon Vercel remporte le championnat U18 Excellence.

Audincourt remporte le Trophée Aésio Mutuelle et Doubs Sud la Coupe Aésio Mutuelle.

U15 :

Valdahon Vercel 2 remporte le Trophée Aésio Mutuelle et Pontarlier 3 la Coupe Aésio Mutuelle.

Féminines à 11 :

U15 : FC Sochaux Montbéliard remporte la Coupe Crédit Agricole

U18 : Ent Rougegoutte/Chèvremont

Séniors : 3 équipes accèdent en R2F pour la saison 2025-2026 : Racing Besançon 2, Besançon Foot et Dynamo.

Coupe Crédit Agricole à Orchamps Vennes : Dynamo a battu Colombe les Vesoul.

3. Le Futsal associé

On ne peut pas l'oublier. C'est toujours une action « phare » durant la période hivernale, principalement pour les catégories de Jeunes.

A nouveau, plus de 1000 équipes se sont engagées.

42 gymnases ont été mis à notre disposition, soit un peu plus que l'an dernier, pour 414 créneaux utilisés.

Nous remercions vivement les municipalités pour la mise à disposition de leurs installations.

Les vainqueurs de notre District lors des Finales Régionales :

Séniors F : Chèvremont.

U18 F : FC Sochaux Montbéliard

U13G : Racing Besançon.

Et très bonne prestation dans l'ensemble des autres équipes finalistes.

4. Les actions événementielles

a) Le Festival U13 filles et garçons

Les U13 G à St Vit le 5 Avril : 16 clubs étaient conviés et chaque équipe s'est vu offrir un jeu de maillots par notre partenaire Colruyt.

Sochaux Montbéliard a terminé 1^{er} devant Racing Besançon et ASM Belfort. Ces trois équipes ont participé à la Finale Régionale à Dijon, remportée par le FC Sochaux Montbéliard, qui a fait très bonne figure lors de la Finale Nationale à Capbreton, en tant que représentant de la LBFC, en terminant 4^{ème}.

Les U13 F à Méziré le 6 Avril : 16 clubs étaient également invités.

Le FC Sochaux-Montbéliard a une nouvelle fois remporté ce Festival, et a terminé 2^{ème} de la Finale Régionale à Dijon.

b) Le Festifoot U11 filles et garçons – Conseil Départemental du Doubs

Cet événement s'est déroulé le 19 avril aux Pouges à Arbovans pour les garçons et le 8 mai à Gilley pour les filles. Un jeu de maillots était offert par le Conseil Départemental du Doubs à chaque équipe participante. Nous le remercions pour son soutien financier.

c) Le Challenge des Etoiles U11

C'était cette année la 3^{ème} édition. Après différentes étapes qualificatives, 20 garçons et 10 filles ont été sélectionnés pour participer à la Finale, le 29 Mai au Stade Bonal, en lever de rideau de la finale de la Coupe Crédit Mutuel. Tous les participants ont été récompensés à la mi-temps de cette finale devant près de 1000 spectateurs.

d) Les Journées Nationales Débutants (JND)

Elles ont eu lieu les 14 et 15 juin sur trois sites : Grandvillars, Pontarlier et Léo Lagrange à Besançon.

Cette manifestation, réservée aux U7, U8F et U9, s'est déroulée sous un soleil radieux et a vu la participation de 385 équipes réunissant 1900 jeunes, qui ont eu le plaisir de fouler les terrains.

Il fallait voir l'incrédulité et la joie de tous ces jeunes de participer à cette fête, sous les encouragements nourris de leur famille. Et leur plaisir n'était pas moindre au moment de recevoir la médaille et le goûter. Nous avons eu sur ces trois sites 1900 champions.

e) Le Challenge Fair-Play Géant du Foot

Il récompense les clubs « *qu'il fait bon rencontrer* » et qui sont peu, voir pas sanctionnés.

48 équipes ont reçu une importante dotation en matériel, lors de la remise chez notre partenaire Géant du Foot à Franois.

Le foot Loisirs et Vétérans a aussi eu sa réception à Arbovans, où deux équipes par catégorie ont été récompensées.

f) Les Récompenses des Bénévoles

Chaque année, la Fédération, la Ligue ou le District souhaitent récompenser un certain nombre de bénévoles à travers différentes actions :

- Week-end pour assister à la Finale de la Coupe de France,
- Séjour de 24H à Clairefontaine pour visiter le centre,
- Médailles Fédérales ou de Ligue et Challenge des Dirigeants Bénévoles à l'occasion d'un match du FC Sochaux Montbéliard à Bonal,
- Assemblée Générale du District.

Pour ces divers types de récompenses, le District vous contacte, afin que vous nous proposiez des dirigeants méritants, en vous précisant les critères d'obtention pour telle ou telle récompense qui sont imposés.

Il y a plein de dirigeants dans vos clubs qui méritent ces mises à l'honneur. Or, nous constatons qu'il y a très peu de retour de votre part.

Merci par conséquent de prendre un peu de votre temps pour nous proposer ces personnes, qui travaillent souvent dans l'ombre, mais qui sont, au combien, précieuses dans la vie de nos clubs.

Ce rapport, même s'il n'est pas exhaustif, reflète l'activité de notre cher District du Doubs - Territoire de Belfort durant toute une saison.

Avant de laisser la parole, je souhaite remercier toutes les personnes qui amènent leur pierre à l'édifice, pour faire de notre district ce qu'il est aujourd'hui :

- Nos sponsors et partenaires, qui sont toujours fidèles et nous apportent un indispensable soutien.
- Nos instances fédérales et la Ligue Bourgogne Franche Comté pour leur accompagnement.
- Les élus du Comité de Direction, ainsi que les 5 présidents de commissions non élus, qui se dépensent sans compter pour remplir leurs missions et améliorer le fonctionnement de notre institution.
- Les membres bénévoles des commissions, licenciés dans vos clubs, et qui sont précieux par leur expérience du terrain et leur passion du football.
- Nos arbitres et éducateurs, familles indispensables du football, qui ne peuvent pas être dissociées de notre activité.
Nous partageons tous la même passion du ballon rond.
- Merci aussi à vous, dirigeantes et dirigeants de nos clubs, pour votre investissement de tous les instants, qui permet de faire vivre nos 173 clubs et groupements, donc notre district.
- Et enfin un GRAND MERCI à nos salariés, administratifs et techniciens, qui prennent à cœur leur travail. Ils sont compétents et réactifs, et savent être proches des clubs et à votre écoute, même si ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, pour votre écoute et l'attention que vous avez bien voulu me porter.

Passage au vote

Approbation du rapport d'activités de la saison 2024-2025
Le rapport d'activités de la saison 2024-2025 est adopté à 98,88 %.
(1236 voix pour / 14 voix contre)

➤ **Rapport Financier 2024 / 2025 par M. MONNIER Guy, Trésorier du District Doubs Territoire de Belfort.**

Bonsoir à tous et à toutes.

En tant que trésorier du District de Football Doubs Territoire de Belfort je vais vous commenter les principaux évènements financiers de l'exercice 2024/2025.

En ce qui concerne les charges :

- Achats non stockés :
Electricité Gaz : augmentation qui a nécessité une demande de vigilance aux utilisateurs des locaux afin de réguler le chauffage pendant les périodes de fermeture.
- Services extérieurs : Baisse de **(7338 euros)**.
- Autres services extérieurs : Augmentation en raison de la hausse de la ligne caisse de péréquation.
(+ 63 000 euros).
- Equipe Technique Régionale : baisse de **14000 euros** par rapport à l'exercice précédent.
- Impôts et taxes : légère augmentation concernant la taxe sur salaires.
- Les charges de personnel sont quasiment égales aux sommes budgétisées.

Les pertes sur les clubs sont de **8660 euros**, mais l'impact est diminué de **6566 euros** en raison des reprises de provisions, soit un impact réel de **2094 euros**.

Total des charges 980277 euros

En ce qui concerne les recettes :

- Partenariat publicitaire : un avoir a dû être produit pour un montant de **3000 euros**, sur un partenaire
- Subvention d'exploitation : **20 000 euros** de subvention LFA sur CTA intégrés et encore non reçu ce jour.
- Quote-part subvention investissement : les modifications du plan comptable font que ce compte 747 000 comporte dorénavant les sommes qui étaient auparavant affectées dans le compte produit exceptionnel.
- Les mises à disposition des techniciens auprès de la ligue, sont en augmentation, en raison de la participation en hausse de nos techniciens sur les actions de formation IR2F.

Total des recettes 978 927 euros

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit de **1350 euros**.

Le cabinet comptable « la comptabilité » par la voix de Monsieur Pierre-Luc SŒUR va nous apporter quelques précisions et nous présenter le bilan 2024/2025.

➤ **Présentation du bilan par M. Pierre-Luc SŒUR, cabinet comptable « La Comptabilité ».**

Bilan disponible en annexe.

Voilà, très rapidement, en complément de la présentation faite par le trésorier, quelques éléments supplémentaires.

Il ressort du comparatif présenté, établi à partir du budget adopté lors de la précédente Assemblée Générale, que les produits s'élèvent à 975 946 euros, alors que le budget prévisionnel sur lequel vous aviez statué prévoyait des produits à hauteur de 904 000 euros.

L'évolution des comptes met en évidence un élément important : l'impact croissant de la caisse de péréquation, qui monte en puissance d'un exercice à l'autre.

Bien que cette évolution n'ait pas d'incidence directe sur le résultat global, elle influence à la fois les produits et les charges, à hauteur de 53 000 euros, comme cela a été mentionné précédemment. Cet impact sera d'ailleurs détaillé dans la présentation du compte de résultat.

S'agissant des charges de fonctionnement du District, celles-ci s'élèvent, pour l'exercice clos au 30 juin 2025, à 525 024 euros, comme présenté à l'écran. On retrouve ici également l'effet de la caisse de péréquation sur le poste des dépenses.

Quelques écarts ont été constatés, et ont été précisés par le trésorier :

- Une bonne maîtrise des consommables,
- Une baisse des charges locatives de 1 500 euros,
- Une réduction des frais de déplacement d'environ 3 000 euros,

Et enfin, une légère surestimation du budget de l'équipe technique régionale, à hauteur de 3 000 euros par rapport aux prévisions initiales.

De manière générale, les dépenses demeurent en ligne avec les prévisions et reflètent une gestion maîtrisée des ressources.

Les principales évolutions par grands postes de charges sont cohérentes avec les orientations budgétaires, notamment concernant les postes intermédiaires et honoraires, sur lesquels l'impact de la caisse de péréquation est visible.

Sur les autres postes de charges, aucune observation particulière n'appelle de commentaire complémentaire.

Ils vous ont été communiqués.

Nous constatons également une stabilité globale, avec un total de frais généraux s'élevant à 432 392 € au 30 juin 2025.

Concernant les impôts et taxes, le montant s'élève à 12 095 €, soit 1,26 % des produits, ce qui représente 1 278 € de plus que le budget prévisionnel.

Ce poste regroupe principalement la taxe sur les salaires, ainsi que les taxes afférentes à la formation et autres contributions similaires.

Les charges de personnel témoignent d'une bonne maîtrise de l'exécution budgétaire. En effet, le budget prévisionnel s'élèvait à 397 159 €, tandis que la réalisation atteint 397 574 €. L'objectif est donc pleinement respecté, avec un écart limité à 415 € par rapport aux prévisions établies l'année précédente.

Le détail de ces charges figure dans les documents financiers annexes, où l'on retrouve notamment, sur la ligne « intérimaires », le poids de l'équipe technique régionale.

Concernant les résultats de l'exercice clos le 30 juin 2025, il est constaté un résultat d'exploitation déficitaire de 3 865 euros, lié aux activités de l'association.

Ce déficit est toutefois atténué par le résultat financier, notamment grâce aux produits de placement de la trésorerie, qui s'élèvent à 2 784 euros.

Ainsi, le résultat net de l'exercice ressort à -1 350 euros, comme cela a été précisé précédemment.

S'agissant de la trésorerie, il convient de rappeler que le résultat comptable ne correspond pas directement à la trésorerie disponible.

Pour obtenir une estimation plus juste de la situation de trésorerie, il est nécessaire de neutraliser certaines charges ne donnant pas lieu à décaissement, telles que les amortissements et provisions, ainsi que certains produits ne donnant pas lieu à encaissement.

Globalement, l'activité de l'exercice a permis au District de dégager une trésorerie positive de 8 314 euros.

Concernant les postes relatifs aux autres financements et revenus, la variation constatée en trésorerie correspond essentiellement à un déblocage de sommes précédemment immobilisées.

Pour mémoire, ces fonds étaient bloqués en garantie des investissements réalisés dans le cadre de la SCI conjointe avec la Ligue, notamment pour la salle de Besançon. Ces montants ont désormais été libérés et transférés vers un autre poste comptable, ce qui explique leur apparition dans les écritures de l'exercice en cours.

En termes de sorties de trésorerie, il convient de noter les remboursements d'emprunts ainsi que les investissements engagés. À ce titre, il est précisé que le dernier emprunt en cours arrivera à échéance en mars 2026, marquant ainsi la fin des engagements financiers contractés par le District à ce sujet.

Dans l'ensemble, la situation traduit une bonne maîtrise des encaissements et des décaissements, ayant un impact favorable sur la trésorerie.

Le bilan présenté permettra d'illustrer plus concrètement ces éléments et d'en apprécier la portée financière.

Certes, le niveau actuel de nos fonds propres reflète l'héritage des deux districts avant leur fusion, ainsi que l'évolution depuis celle-ci. Comme cela a été évoqué précédemment, ces fonds propres jouent un rôle essentiel : ils permettent de financer les décalages de trésorerie, notamment en assurant les avances liées à la caisse de péréquation pour l'arbitrage, et en facilitant le lancement des actions du District dès le début de la saison, sans attendre l'encaissement des recettes budgétées.

Ainsi, pour les plus avertis d'entre vous, le besoin en fonds de roulement s'élève à 221 000 euros, ce qui correspond précisément aux décalages de trésorerie nécessaires au bon fonctionnement du District. Ces besoins sont donc couverts grâce aux fonds propres disponibles.

Globalement, les comptes arrêtés au 30 juin 2025 traduisent une situation financière saine et un résultat d'activité équilibré.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des équipes du District : collaborateurs, salariés et bénévoles, pour leur engagement quotidien et leur contribution à la qualité du travail accompli, notamment dans la production d'une information financière fiable et rigoureuse.

Je vous remercie de votre attention.

➤ **M. Emmanuel BOUHELIER, Commissaire aux comptes du cabinet ACTIS.**

Bonjour à toutes et à tous,

Je vais vous donner lecture de mon rapport en tant que Commissaire aux comptes de l'association.

Le Commissaire aux comptes établit deux rapports dans le cadre de son activité :

- Le rapport sur les comptes annuels,
- Le rapport sur les conventions réglementées.

Je ne vais pas vous lire l'intégralité du ***rapport sur les comptes annuels***, car il fait quatre pages et je risquerais de perdre une grande partie de l'auditoire.

Je vais donc en retenir les trois points essentiels :

1. L'opinion sur les comptes,
2. La justification des appréciations,
3. Les vérifications spécifiques.

1. Opinion sur les comptes

Commençons par l'essentiel. Les comptes annuels ont été certifiés sans réserve.

La formule officielle est la suivante :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

2. Justification des appréciations

Le second point concerne la justification des appréciations.

Dans certains cas, le Commissaire aux comptes doit expliquer la manière dont il a procédé à ses évaluations sur certaines rubriques ou regroupements comptables.

En l'occurrence, pour l'exercice de l'association, aucune situation particulière n'a nécessité ce type de justification.

3. Vérifications spécifiques

Enfin, le troisième point porte sur les vérifications spécifiques.

Le Commissaire aux comptes doit s'assurer du respect d'un certain nombre de règles juridiques, propres à la structure auditée, et vérifier que les informations financières communiquées sont conformes aux éléments constatés lors de son audit.

La formulation officielle est la suivante :

« Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance entre les comptes annuels et les informations données dans les documents relatifs à la situation financière et aux comptes annuels adressés aux membres. »

Cela clôture le rapport relatif aux comptes annuels.

Rapport sur les conventions réglementées

Le deuxième rapport du Commissaire aux comptes porte sur les conventions réglementées.

Dans le cadre de notre audit, nous avons eu connaissance d'une convention ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du Comité de direction en date du 21 mars 2024.

Au cours de l'exercice écoulé, l'association a accordé à M. Daniel Rolet, Président, une protection fonctionnelle dans le cadre d'un litige.

À ce titre, l'association a pris en charge les frais de défense et de représentation par un avocat, pour un montant total de 15 367 euros.

Je vous remercie pour votre attention.

Interrogation de M. Christophe LE, Président du club de l'ES Exincourt Taillecourt.

Concernant les frais d'avocat : "Je peux savoir les frais d'avocats ça consistait en quoi ?"

Réponse de Daniel ROLET, Président du District.

Le commissaire aux comptes nous a expliqué. Il y avait un litige par rapport au président et le comité de direction a pris en charge la défense du président et c'est le comité de direction qui a décidé de prendre un avocat pour défendre le président mis en cause.

J'en ai parlé l'année dernière à l'Assemblée Générale, si vous vous rappelez bien mon discours, cette affaire est classée depuis à peu près un an

Précision de M. Emmanuel BOUHELIER, Commissaire aux comptes du cabinet ACTIS.

Je précise que lors de ce vote du comité de direction, le président n'a pas pris part au vote.

Passage au vote

Approbation des comptes de l'exercice 2024/2025

Les comptes de l'exercice 2024/2025 sont adoptés à 90,39 %.

(1101 voix pour, 117 voix contre)

➤ Présentation du budget 2025/2026 par M. MONNIER Guy, Trésorier du District Doubs Territoire de Belfort.

Le budget prévisionnel est établi sur une saison normale.

Au global le budget prévisionnel a été établi à **1 010 189 euros** avec une hausse de **31 300 euros** en raison de la prise en compte des hausses constatées sur l'exercice précédent.

Location locaux : ajout de cette ligne pour une location de coworking sur le Haut Doubs.

Frais d'organisation des compétitions : augmentation due au passage d'écritures dans ce compte, depuis le compte actions techniques pour une meilleure lisibilité.

Les charges de personnel sont revues à la hausse avec l'arrivée d'un nouveau salarié (CTA).

Total des charges 1 010 189 euros

Cotisation club par niveau : chiffre en augmentation, en raison du nouveau mode de facturation, avec la suspension de la cotisation club, pour passer en cotisation par licence.

De fait, l'intitulé du compte devient cotisation club par licencié.

La quote-part investissement est en baisse, puisque nous arrivons pour certains investissements au terme des amortissements.

Total des produits 1 010 189 euros

Ce budget que vous avez reçu avec les convocations a été réalisé au plus juste et je vous demande de l'approuver.

Merci d'avoir pris le temps de m'écouter et je vous souhaite à tous une bonne soirée et une belle saison dans vos clubs réciproques.

Passage au vote

Approbation du budget prévisionnel 2025/2026

Le budget prévisionnel 2025/2026 est adopté à 91,96 %.

(1121 voix pour, 98 voix contre)

➤ **Modification réglementaire “Les Retraits De Points” – Complément Au Code Disciplinaire - Présentation et explication par Philippe Surdol, Secrétaire Général Du District.**

Philippe Surdol présente à l'assemblée une évolution de la réglementation complémentaire relative au **code disciplinaire**, concernant plus particulièrement les **retraits de points dans les championnats seniors**. Il rappelle qu'à ce jour, ces retraits de points sont appliqués **en fin de saison**.

Sur proposition de la **Commission des compétitions seniors**, il est envisagé de faire évoluer ce dispositif afin d'apporter davantage de **réactivité dans la mise à jour des classements**, tout en se rapprochant du fonctionnement actuellement pratiqué au niveau de la Ligue, bien que les règles ne soient pas identiques.

Ainsi, il est proposé, à **compter de la saison en cours**, de procéder aux retraits de points selon le calendrier suivant :

- 1ère application au **31 décembre**,
- 2^{ème} application au **30 avril**,
- Et une dernière à la **fin de la saison**.

Philippe Surdol précise que le **Comité de Direction** a examiné cette proposition et a émis un **avis favorable** à sa mise en œuvre.

Il conclut son intervention en invitant l'assemblée à formuler d'éventuelles **questions ou observations** sur cette adaptation réglementaire, avant de passer au vote. Aucune question.

Passage au vote

Modification réglementaire – Retrait de points – Complément au code disciplinaire
Modification réglementaire – Retrait de points – Complément au code disciplinaire est adopté à 97,57 %.
(1207 voix pour, 30 voix contre)

➤ Modification Réglementaire “Reforme Départemental 3” – Proposition De La Commission Des Compétitions Seniors - Présentation et explication par Christian Dubail, Président De La Commission.

Christian Dubail ouvre son intervention en rappelant que les documents relatifs à la réforme ont été transmis préalablement à l’assemblée. Il indique que la **Commission des Compétitions Seniors** propose une **modification de l’organisation du championnat Départemental 3 (D3)**, celle-ci n’étant plus adaptée à la structure pyramidale actuelle des divisions.

Cette réforme, soumise à l’approbation de l’assemblée, serait mise en œuvre **progressivement sur deux saisons**, à compter de la saison **2026/2027**, pour atteindre sa forme définitive à l’issue de la saison **2027/2028**.

1. Saison 2026/2027

À ce jour, la D3 compte **8 groupes de 12 équipes**, soit un total de **96 équipes**.

L’objectif, à la fin de la saison 2026/2027, est de **supprimer un groupe de 12 équipes**, ce qui entraînera la relégation de **12 équipes supplémentaires** par rapport à la saison précédente.

Selon les projections figurant dans le document annexe :

- Les montées et descentes entre la D2 et la D3 s’équilibrivent,
- Les montées de D4 concernent **16 équipes**,
- Les descentes en D4 concerteront **88 équipes**,

Soit une différence de **12 équipes**, correspondant à la suppression d’un groupe de D3.

Ainsi, **les trois derniers de chaque groupe de D3** descendront, auxquels s’ajouteront **les quatre moins bons neuvièmes**, soit un total de **28 descentes**.

En conséquence, un **groupe supplémentaire sera créé en D4** la saison suivante.

2. Situation de la D4 pour la saison 2026/2027

Actuellement, la D4 se compose de 8 groupes :

- 3 groupes de 10 équipes,
- 5 groupes de 9 équipes,

Soit un total de **75 équipes engagées**.

À partir de la saison 2027/2028, la D4 serait réorganisée en **7 groupes de 12 équipes**, soit **84 équipes** au total.

3. Saison 2027/2028

Pour cette saison, le **même principe de montée et de descente** sera appliqué.

Les **quatre derniers de chaque groupe de D3** descendront, soit **28 équipes** au total.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'engagements en D4, celle-ci compterait **10 groupes** à l'issue de cette saison.

4. Situation stabilisée à partir de la saison 2028/2029

La pyramide des compétitions atteindrait alors un équilibre structurel avec :

- **6 groupes de 12 équipes** en D3,
- **18 montées** de D4 vers D3,
- **18 descentes** de D3 vers D4,
- Le maintien de **12 montées** de D2 vers D1.

5. Objectifs et justification de la réforme

Christian Dubail explique que cette modification vise à **rééquilibrer la pyramide des compétitions**.

Actuellement, celle-ci compte :

- 2 groupes en D1,
- 4 groupes en D2,
- 8 groupes en D3,
- Seulement 8 groupes en D4 (contre 12 précédemment).

Cette situation crée un **déséquilibre structurel** et complique la gestion des montées et descentes.

L'objectif principal est donc de :

- **Rehausser le niveau sportif de la D3**, en évitant la surreprésentation d'équipes moins compétitives,
- **Rendre la D3 plus attractive**,
- **Limiter les forfaits**, rappelant que **5 forfaits ont été enregistrés lors de la dernière saison**,
- **Permettre la couverture de l'ensemble des matchs de D3 par un arbitre officiel**, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Enfin, il souligne que la réforme permettra d'éviter, comme cela a été nécessaire cette année, de faire monter en D3 des **meilleurs troisièmes de D4**, pratique qui contribue à l'affaiblissement du niveau général.

Christian Dubail conclut en réaffirmant la volonté de la Commission d'assurer une **meilleure cohérence sportive et organisationnelle** au sein du District.

Christian Dubail précise que le **Comité de direction** a examiné cette proposition et a émis un **avis favorable** à sa mise en œuvre.

Christian Dubail invite ensuite les membres de l'assemblée à formuler leurs **questions ou observations** sur cette proposition de réforme avant de passer au vote. Aucune question.

Passage au vote

Modification réglementaire – Départemental 3

“Modification réglementaire – Départemental 3” est adopté à 85,07 %.
(1077 voix pour, 189 voix contre)

➤ **Modification Réglementaire “Reformé Départemental 3” – Proposition De La Commission Des Compétitions Seniors - Présentation et explication par Christian Dubail, Président De La Commission.**

Christian Dubail, Président de la Commission des Compétitions Seniors, présente la proposition de modification de l'article 4 des règlements de compétition.

Il précise que cette évolution constitue la **suite logique des décisions précédemment votées**. En l'état actuel du règlement, **les deux dernières équipes d'un championnat** sont automatiquement reléguées à la division inférieure.

La Commission propose désormais d'aligner le fonctionnement sur celui appliqué par la Ligue, à savoir **la relégation automatique du seul dernier du classement (le 12e)**.

Christian Dubail indique que cette mesure aurait, par exemple, permis au cours de la saison écoulée, **de repêcher les équipes classées 11e en D3**, alors qu'il avait été nécessaire de **faire monter les deux meilleurs troisièmes de D4** afin de compléter les groupes.

Il précise que la **proposition bénéficie d'un avis favorable du Comité Directeur**.

Enfin, il informe l'assemblée qu'un **alinéa complémentaire**, figurant initialement dans les documents transmis, a été **supprimé** car il n'était plus pertinent. Cet alinéa mentionnait une disposition selon laquelle, si un groupe comptait moins de 12 équipes (par exemple 11), les relégations s'appliquaient à partir de la 11e place. Cette formulation étant désormais obsolète, elle a été retirée du texte proposé.

Christian Dubail invite ensuite les membres de l'assemblée à formuler leurs **questions ou observations** sur cette proposition de réforme avant de passer au vote. Aucune question.

Passage au vote

Modification réglementaire – Réforme relégations séniors

“Modification réglementaire – Réforme relégations séniors” est adopté à 93,84 %.
(1158 voix pour, 76 voix contre)

➤ **Remise des récompenses**

Récompense attribuée à un jeune arbitre – Swann LAINE

Une distinction est remise à **Swann Laine**, jeune arbitre ayant officié lors de la **finale nationale U13 à Capbreton**.

Intervention de Monsieur Claude Ravier, Président de la Commission des Arbitres.

Claude Ravier félicite chaleureusement Swann Laine, soulignant qu'il représente **l'avenir de l'arbitrage**. Il se dit particulièrement heureux de constater l'émergence de jeunes arbitres motivés et investis.

Il rappelle que Swann a débuté l'arbitrage il y a seulement deux ans et qu'il a déjà eu l'opportunité d'officier à Capbreton, ce qui témoigne de la **qualité du travail de formation** mené par la Commission des

Arbitres. À travers cette réussite, Monsieur Ravier souhaite saluer l'ensemble des efforts déployés dans la **formation initiale et le suivi des arbitres** au sein du district.

Il souligne également les **difficultés rencontrées pour fidéliser les arbitres**, tant au niveau des clubs que des instances d'arbitrage, et rappelle que le **recrutement du nouveau CTA Chakib Neghliz**, contribuera à renforcer l'accompagnement et le suivi des arbitres sur le terrain.

Claude Ravier insiste enfin sur l'importance pour chaque club de développer une véritable **politique d'arbitrage**, à l'image du club dont est issu Swann Laine.

Il conclut en encourageant chacun à soutenir et valoriser les arbitres, dès le plus jeune âge, car **la réussite dans l'arbitrage est possible très tôt lorsque la passion et le sérieux sont au rendez-vous**.

Il adresse ses félicitations à Swann Laine pour son engagement exemplaire et son parcours prometteur.

Récompense attribuée à une Jeune Arbitre Fédérale - Louise THÉVENET

Intervention de Monsieur Claude Ravier, Président de la Commission des Arbitres.

Claude Ravier débute son intervention en adressant un clin d'œil symbolique au nom de la lauréate :

« Quand on s'appelle Thévenet, on ne peut devenir qu'un grand sportif », déclare-t-il, en évoquant Bernard Thévenet, coureur cycliste renommé, et en ayant une pensée particulière pour **Monsieur André Vieillard**, ancien organisateur de courses cyclistes sur le secteur de Belleherbe et grand serviteur du football local, récemment disparu.

Claude Ravier précise qu'il a eu l'occasion d'observer **Louise Thévenet** lors d'une rencontre de jeunes arbitres de Ligue, organisée à Pontarlier au printemps dernier. Il indique avoir constaté, à cette occasion, les **qualités évidentes** de la jeune arbitre : son **investissement, la justesse de son placement et sa manière de diriger un match** avec à la fois **générosité, fermeté et maîtrise**.

Il souligne que la nomination de Louise au titre d'**arbitre fédérale** est une récompense pleinement méritée, fruit de son travail et de son sérieux. Il précise que cette distinction est également une fierté pour son club d'appartenance, **le Racing Besançon**, qui voit ainsi sa politique d'arbitrage confortée et valorisée.

Claude Ravier met ensuite en avant l'importance de la **promotion de l'arbitrage féminin**, rappelant que le district compte dans ses rangs plusieurs arbitres féminines de haut niveau, dont **Madame Florence Guillemin**, ancienne arbitre internationale, toujours investie dans le suivi et l'accompagnement des jeunes arbitres féminines malgré ses nombreuses responsabilités professionnelles.

Il souligne la nécessité pour l'ensemble des instances de **travailler main dans la main** afin de poursuivre le développement de l'arbitrage féminin, dans la continuité de la dynamique observée dans le football féminin. Il annonce à ce titre la tenue, **fin octobre**, d'un **stage régional dédié aux arbitres féminines**, organisé conjointement avec la Ligue et la Commission Régionale d'Arbitrage.

Monsieur Ravier rappelle également que l'arrivée de **Monsieur Chakib Neghliz**, nouvellement chargé du suivi de l'arbitrage, constituera un appui précieux dans cette démarche. Il invite l'ensemble des clubs à **encourager leurs jeunes licenciées à s'essayer à l'arbitrage**, tout en poursuivant leur pratique du football, car cette expérience est souvent source d'épanouissement et de progression personnelle.

En conclusion, il félicite chaleureusement **Louise Thévenet** pour son parcours remarquable, symbole de réussite et d'engagement. Il souligne que son accession au statut d'arbitre fédérale, désormais habilitée à officier en **D3 féminine**, témoigne du **potentiel important** de la relève féminine dans l'arbitrage.

Interrogée sur le niveau de compétition auquel elle officiera désormais, **Louise Thévenet** indique qu'elle sera en charge de l'arbitrage des **rencontres du championnat national U19 féminin**.

Monsieur Ravier conclut son intervention en saluant son exemplarité et en lui adressant, au nom de la Commission des Arbitres, **toutes ses félicitations**.

Le comité de Direction a décidé cette année de récompenser 6 arbitres détenant une licence depuis de nombreuses années, désignés par la CDA, 6 éducateurs désignés par l'Amicale des éducateurs et 6 dirigeants qui ont été désignés par le Comité de Direction.

Les 6 arbitres récompensés, par Claude Ravier, Président de la Commission Des Arbitres (CDA) :

Ahcène KADDOUR : Excusé

Mohamed BACHA : Il salue son engagement exemplaire au service du football et de l'arbitrage et rappelle que Mohamed Bacha totalise **32 années d'arbitrage**, au sein notamment des clubs de **Grand-Charmont** et **Arcey**, et qu'il continue aujourd'hui à œuvrer en tant que **dirigeant à l'ASC Montbéliard**.

Claude Ravier souligne que Mohamed Bacha est un **serviteur fidèle et sérieux**, reconnu comme une **valeur sûre de l'arbitrage**, particulièrement au sein de l'ex-District de Belfort-Montbéliard, dont il fut l'un des acteurs les plus dévoués.

Il précise que Mohamed Bacha s'est toujours distingué par sa **disponibilité**, sa **fiabilité** et son **respect des valeurs sportives**.

« Pour l'avoir observé il y a quelques années à Levier, lors d'un match difficile, je me souviens qu'il avait terminé premier de mon groupe. Ce n'était donc pas une erreur, mais bien le fruit de sa compétence et de son sérieux », indique-t-il avec bienveillance.

Monsieur Ravier conclut en soulignant que, malgré ses **32 années de service**, Mohamed Bacha conserve toute son **énergie et sa jeunesse d'esprit**, offrant une **excellente image de l'arbitrage** sur tous les terrains.

Il adresse ses **félicitations** à Mohamed Bacha pour son parcours exemplaire et son engagement constant au service du football.

Antoine BOFFA : Figure bien connue du monde du football dans le Haut-Doubs, et plus particulièrement dans le secteur de Pontarlier.

Claude Ravier rappelle qu'Antoine Boffa appartient à une famille étroitement liée à l'histoire du football local, tant à Pontarlier que dans les communes environnantes.

Claude Ravier retrace ensuite le parcours d'Antoine Boffa, qui a débuté sa carrière à durant la période de **l'Euro 92**, au sein du club des Italiens de Pontarlier. Il a ensuite évolué au **Pontarlier Turc**, puis à **La Rochette**, avant de rejoindre le club de **Frasne**, issu de la fusion avec celui de La Rochette.

Il souligne qu'Antoine Boffa incarne pleinement la **passion du football et de l'arbitrage**, une passion restée intacte au fil des années. Il tient à saluer sa longévité et son engagement constants, qualités rares et exemplaires dans le monde sportif.

Claude Ravier met en avant la capacité d'Antoine Boffa à allier **le respect des lois du jeu, l'esprit et la lettre du football**, ainsi qu'un sens profond de la **convivialité**. Il rappelle qu'il sait faire la part des choses entre le sérieux de la rencontre et les moments de partage qui suivent les matchs, contribuant ainsi à renforcer les valeurs de respect et de camaraderie propres au football amateur.

Il conclut en félicitant chaleureusement Antoine Boffa pour son parcours, sa bonne humeur et son sérieux reconnus sur l'ensemble des terrains du district, et lui adresse tous ses encouragements pour la poursuite de son engagement.

Ucler CELIK : arbitre depuis **1992**, totalisant **33 années d'arbitrage**.

Il rappelle que ce dernier a exercé au service des clubs de **Bavans** et de **Mathay**, et qu'il a débuté sa carrière à l'âge de **18 ans**.

Aujourd'hui âgé d'un peu plus de 50 ans, Monsieur Celik a mené une véritable **carrière d'arbitre**, là où d'autres choisissent la voie de joueur.

Claude Ravier souligne la longévité et le dévouement exemplaire de ce parcours, estimant que cette distinction est **amplement méritée**.

Il adresse ses **félicitations au nom de la Commission d'Arbitrage et de l'ensemble des clubs** du district.

Alain PATUROT : Figure bien connue de l'arbitrage départemental. Arbitre depuis plus de 25 ans, il a débuté son parcours au début des années 2000.

Nous souhaitons aujourd'hui le féliciter et le remercier pour son engagement exemplaire. Alain demeure une valeur sûre de notre arbitrage. Il appartient désormais à la catégorie dite « hors-groupe » des arbitres de plus de 55 ans, mais continue d'officier régulièrement sur des rencontres de haut niveau au sein du District.

Il a longtemps évolué dans le groupe des arbitres de **Division 1**, catégorie à laquelle il n'appartient plus officiellement, bien qu'il continue encore à y officier ponctuellement. Durant sa carrière, il a également été amené à intervenir sur des rencontres de **Régional 3** ou de **Promotion de Ligue**, dans le cadre du dispositif de **Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)**.

Par ailleurs, Alain a exercé des fonctions de dirigeant, notamment en tant que **président du club de Byans-Osselle**, aujourd'hui intégré au club de **Doubs Sud**, et il représente actuellement le **club de Foucherans** en qualité d'arbitre.

Alain Paturot incarne le sérieux, la bonne humeur et la passion du football. Son dynamisme et sa condition physique exemplaire témoignent d'un engagement toujours intact.

Le District tient à le remercier chaleureusement et à lui adresser ses félicitations pour l'ensemble de son parcours.

Laurent PRITZY :

Claude Ravier salue son parcours exceptionnel et son engagement exemplaire.

Il souligne, avec humour, que Laurent « paraît toujours très jeune », avant de rappeler la longévité remarquable de son parcours : **42 années d'arbitrage**, débutées en **1983**.

Claude Ravier met en avant les qualités humaines et sportives de Laurent Pritzy, symbolisées par sa **fidélité** et son **attachement à ses clubs du Haut-Doubs** : d'abord à **Chapelle d'Huin**, puis à **La Rochette**, et aujourd'hui à **l'Arche FC**.

Toujours reconnu pour sa **bonne humeur** et son **sérieux**, il a officié jusqu'en **Régional 1** avant de revenir en **District**, où il a poursuivi son engagement durant de nombreuses années. Grand sportif, il partage cette passion avec son épouse, également très investie dans le sport.

Au-delà de son rôle d'arbitre, Laurent Pritzy s'est fortement impliqué dans la vie du **District Doubs Sud Haut-Doubs**, en tant que **membre du Comité Directeur** et **participant actif de plusieurs commissions**. Il a également exercé la fonction de **Président de l'Amicale des Arbitres du Haut-Doubs** pendant de nombreuses années, illustrant un engagement constant et désintéressé au service du football.

Claude Ravier conclut en saluant « un homme de valeurs, fidèle, engagé et respectueux », incarnant pleinement l'esprit et les vertus du football régional.

Il partage enfin une anecdote relatée dans la presse :

Lors d'un match arbitré à Vesoul, après avoir adressé un avertissement, les joueurs souhaitaient reprendre rapidement le jeu. Laurent leur répondit avec humour :

« Attendez, je n'ai pas ma secrétaire avec moi ! »

Une remarque pleine d'esprit qui résume bien la personnalité de Laurent Pritzy : **un arbitre respecté, humain, passionné et toujours fidèle à l'esprit du jeu**.

Claude Ravier conclut son intervention en lui adressant, au nom de tous, **les félicitations et remerciements du District** pour son parcours et son dévouement.

Récompense – 3000ème licenciée féminine - Emma JOLIBOIS

Daniel Rolet indique que **Michelle Guerra Borges**, présidente de la Commission Mixité du District lors de la saison précédente, ainsi que **Sandra D'Houtaud**, actuelle présidente de cette même commission, ont souhaité distinguer la **3 000e licenciée féminine** du District.

Il précise que cet évènement est survenu au cours de l'hiver. Le District compte désormais **3 108 joueuses** et **456 dirigeantes**, illustrant la dynamique croissante du football féminin.

Monsieur Rolet invite féliciter **Emma Jolibois**, licenciée du **FC 1er Plateau**, tout en l'interrogeant sur son parcours, elle s'explique :

« J'ai toujours aimé regarder le football à la télévision. Après avoir pratiqué la danse pendant douze ans, j'ai décidé de me lancer dans le football. Cela fait maintenant cinq ans que j'entraîne. »

Monsieur Rolet la félicite pour son engagement et son parcours exemplaire.

Les 6 dirigeants bénévoles, par Yves Mutti, Président Délégué du District :

Bernard ALARÇON

Membre du District Doubs Territoire de Belfort, siège au sein de la **Commission Développement et Animation des Pratiques**. Avant de s'engager dans les instances du District, il a été **joueur puis dirigeant** au sein de l'AS Audincourt et du FC Seloncourt, entre autres.

Yves Mutti souligne avec humour et admiration que **Bernard est un véritable passionné de football**, un « inconditionnel » du ballon rond. Il précise que, pour lui, le football est une véritable nécessité : il lui faut, chaque semaine, participer, observer ou s'impliquer dans une activité liée à ce sport pour se sentir pleinement épanoui.

Yves Mutti conclut son intervention en adressant, au nom de l'assemblée, **les félicitations du District** à Monsieur Bernard Alarçon pour son engagement et son dévouement exemplaires au service du football.

Pascal BREITENSTEIN

Yves Mutti présente le parcours de **Monsieur Pascal Breitenstein**, salué pour son engagement exemplaire au sein du football local.

Il souligne que Pascal Breitenstein détient **deux licences de dirigeant** au titre de la saison en cours : l'une à l'**AS Château de Joux**, et l'autre au **CA Pontarlier**. Il est également **titulaire d'une licence au sein du District**, témoignant de son investissement à plusieurs niveaux de la structure footballistique.

Monsieur Mutti précise que Pascal Breitenstein occupe les fonctions de **vice-président et référent des arbitres** au sein de l'AS Château de Joux, ainsi que celles de **référent arbitre et dirigeant** au CA Pontarlier.

Par ailleurs, il exerce les missions d'**observateur des arbitres centraux de jeunes** et de **membre de la commission de contrôle des arbitres**, contribuant ainsi activement au suivi, à la formation et à l'encadrement des officiels.

L'assemblée salue son engagement, sa disponibilité et son implication au service du football départemental.

Françoise MULLER

Françoise MULLER, dirigeante au sein de l'Association Sportive Pierrefontaine et Laviron.

Il rappelle que Françoise MULLER détient une licence depuis **15 ans**, mais que son engagement au sein du club est bien antérieur, puisqu'elle y est **active depuis les années 1970**. Il souligne, non sans humour, la longévité remarquable de son investissement et précise que cet engagement ne se dément pas avec le temps.

Actuellement, Françoise MULLER assure avec sérieux et dévouement la **gestion de la buvette et de la restauration** lors de chaque rencontre, et exerce également les fonctions de **déléguée** du club.

Yves Mutti conclut en remerciant chaleureusement Françoise MULLER pour son **engagement fidèle et exemplaire**, qui illustre parfaitement les valeurs de bénévolat et de passion qui animent le mouvement sportif local.

Jacques VALLAT

Plus connu sous le prénom de « **Jacky** », qu'il préfère d'ailleurs à son prénom officiel.

Il rappelle que Jacky Vallat est membre du **FC Étapes**, dont il est aujourd'hui **président d'honneur**, après avoir exercé les fonctions de **président** du club. Il occupe également les rôles de **trésorier** et de **correspondant** du club.

Yves Mutti souligne par ailleurs que Jacky Vallat est **membre de la commission des délégués** ainsi que de la **commission d'appel** au sein du District.

Yves Mutti insiste sur l'implication remarquable de Jacky Vallat dans la vie du club, le qualifiant de **véritable cheville ouvrière**. Toujours attentif au bon fonctionnement de la structure, il veille à tout, contrôle, vérifie et alerte lorsque cela est nécessaire.

Yves Mutti conclut son intervention en saluant avec respect et reconnaissance l'engagement exemplaire de Monsieur Vallat et lui adresse ses félicitations pour son dévouement au service du football et de son club.

Pierre-Alexandre DAGUET

Président et correspondant du club du **RC Voujeaucourt**.

Il occupe également, au sein de son club, les fonctions de **responsable technique de la catégorie U10/U11** et de **référent Label**.

À ce titre, il est félicité pour le travail accompli, puisque le RC Voujeaucourt se verra prochainement décerner **deux Labels fédéraux** : le **Label Jeunes** et le **Label Féminin**, lors de la cérémonie prévue le **11 octobre prochain**.

Le club de Voujeaucourt accueillera à cette occasion la **Journée de rentrée du football** ainsi que la **Journée régionale des Labels**, organisées de **9h30 à 16h30**.

Tous les participants sont invités à y assister.

Ces événements se dérouleront en présence de représentants de la **Fédération Française de Football**, dont **Monsieur Claude Delforge**, Président de la LFA, et **Monsieur Nicolas Bourdin**, cadre technique national.

De nombreuses animations, proposées par la FFF, se tiendront tout au long de la journée sur le stade.

Yves Mutti conclut en remerciant chaleureusement Pierre-Alexandre Daguet pour sa disponibilité et son soutien constant envers le District, rappelant qu'il n'hésite jamais à mettre à disposition les installations de son club lorsque cela est nécessaire.

L'assemblée félicite Pierre-Alexandre Daguet pour son engagement exemplaire et les distinctions obtenues par le RC Voujeaucourt.

Jean-Yves RENOU

Président et correspondant du **groupement de jeunes François-Pouilley-les-Vignes**, trésorier du **FC Grand Besançon**, et ancien président de l'**AS Chemaudin**.

Jean-Yves RENOU prend ensuite la parole et précise, non sans humour, que le curriculum vitae présenté est incomplet, tout en confirmant les principales fonctions mentionnées. Il indique avoir exercé différentes responsabilités au sein du mouvement sportif, toujours dans un esprit d'engagement, de partage et de contribution à la vie associative.

Il remercie l'ensemble des organisateurs pour cette reconnaissance, rappelant que, **à travers les distinctions attribuées, c'est l'ensemble des dirigeants et bénévoles qui doivent se sentir valorisés**. Il souligne l'importance du rôle des bénévoles dans la vitalité du tissu sportif local, et fait écho aux propos du maire en affirmant que si les bénévoles venaient à se fragiliser, les petites communes et, plus largement, le pays tout entier en pâtiraient.

Jean-Yves RENOU encourage chacun à **rester impliqué et persévérant** dans son engagement associatif, rappelant que le sport constitue un investissement essentiel pour l'avenir :

« Un euro investi dans le sport est un euro investi dans la société de demain. »

Il se réjouit de constater l'implication croissante des jeunes, qu'ils soient **arbitres, éducateurs ou dirigeants**, considérant qu'une véritable **transmission du flambeau** est en cours.

Récompense Bénévole Ligue, par Daniel ROLET

Daniel Rolet procède à la remise de la distinction honorifique « **Bénévole Ligue** » à **Maryse Bourgon**, dirigeante historique du club de **La Chaux-de-Gilley**.

Il rappelle que Madame Bourgon est une figure emblématique du club et qu'elle est reconnue et appréciée de tous pour son engagement exemplaire.

Ne pouvant être présente lors de la cérémonie organisée au **Stade Bonal**, la Ligue a souhaité procéder à la remise officielle de sa récompense à l'occasion de cette **assemblée générale**, en témoignage de reconnaissance pour son dévouement.

Daniel Rolet souligne que cette distinction vient saluer un parcours remarquable au service du football amateur et de la vie associative locale.

En réponse, **Madame Maryse Bourgon** précise qu'elle est engagée au sein du club depuis **50 ans**, ce qui suscite l'admiration et les applaudissements de l'assemblée.

Les 6 éducateurs, par Jean Luc JOUFFROY, élu au Comité de Direction du District et Président de l'AEF :

Cédric BONNET : excusé

Alain CORNIER :

En reconnaissance de son engagement et de son parcours exemplaire dans le domaine de l'encadrement sportif.

Alain CORNIER fait partie du **Football Club Grand Besançon**, au sein duquel il exerce les fonctions d'éducateur depuis huit ans. Il a débuté sa carrière d'éducateur il y a une vingtaine d'années au **PS Besançon**, avant de s'investir durablement dans la formation des jeunes.

Il est également **membre actif des commissions “District Jeunes” et “Féminines”**, où il contribue au développement et à la structuration du football sur le territoire.

Cette distinction vient saluer son engagement, sa disponibilité et son attachement aux valeurs éducatives et sportives du football amateur.

Cyril TERRIBAS :

Licencié au **Sporting Futsal Besançon**, est mis à l'honneur pour son engagement exemplaire au sein de son club ainsi que pour son investissement constant auprès des techniciens du District.

Dans son intervention, Monsieur TERRIBAS souligne que cette distinction représente avant tout **le plaisir de partager une passion commune**, celle du football et du futsal, aux côtés des amis du District et de la Ligue.

Il évoque une **belle aventure humaine**, marquée par l'esprit collectif et la convivialité, et remercie sincèrement les instances pour cette reconnaissance, tout en précisant qu'il ne se considère **pas plus méritant que les autres** bénévoles et éducateurs investis.

Bruno MOREL :

Jean-Luc Jouffroy présente **Monsieur Bruno Morel**, licencié au **club des Quatre Monts**, et le félicite chaleureusement pour son engagement exemplaire au service du football amateur depuis de nombreuses années.

Bruno Morel a débuté son parcours à l'âge de **16 ans** au club de **Montfaucon**, et souligne l'importance d'impliquer les jeunes dès leur adolescence dans l'encadrement des plus petites catégories, notamment les **U7 et U9**. Selon lui, permettre à des jeunes de 14 à 16 ans de découvrir la fonction éducative constitue une véritable perspective d'avenir pour la formation et la continuité du bénévolat, particulièrement dans un contexte où certains clubs comptent désormais un nombre croissant de salariés.

Aujourd'hui âgé d'un peu plus de **50 ans**, **Bruno Morel** continue de s'investir pleinement dans son club. Il encadre les **équipes U18**, participe à l'encadrement des **seniors** et assume, en parallèle, la **présidence du club**.

Son parcours illustre parfaitement les valeurs de **passion, de fidélité et de transmission** qui animent le football amateur.

Jérôme PIERRE :

Jean-Luc Jouffroy procède à la remise d'une récompense à **Jérôme Pierre**, du **Football Club Val de Loue**.

Il souligne le parcours exemplaire de Jérôme Pierre, **éducateur engagé depuis de nombreuses années**, toujours disponible et investi aux côtés des techniciens du District dans l'ensemble des actions menées en faveur du développement du football local.

Jérôme Pierre a débuté son engagement il y a une vingtaine d'années et qu'il demeure **fidèle à son club**, où il continue d'exercer sa mission avec passion et plaisir, en accompagnant et en formant les jeunes licenciés.

Fabienne MOGNOL :

Fabienne Mognol, du club de l'**AS Chèvremont**, est mise à l'honneur à l'occasion de cette assemblée.

Elle rappelle son parcours au sein du football local :

« Je jouais avec les garçons du village, car à mon époque, il n'existait pas encore d'équipes féminines. J'ai donc commencé à taper dans le ballon avec les jeunes du village. En 1977, j'ai rejoint le Football Club de Danjoutin, où j'ai évolué jusqu'en 1987. Par la suite, j'ai créé le club féminin de Chèvremont, dans lequel je suis restée engagée jusqu'à aujourd'hui. Cette année, j'ai mis un terme à ma carrière de joueuse et je poursuis mon investissement en tant que dirigeante. »

Le Président **Daniel Rolet** salue le parcours exemplaire de Fabienne Mognol et souligne la qualité du travail mené par l'**AS Chèvremont**, qu'il qualifie comme l'un des plus beaux clubs féminins du district.

Il se félicite d'avoir participé aux célébrations des **80 ans du club** et adresse ses **félicitations** à l'ensemble des membres pour leur engagement et leurs actions en faveur du développement du **football féminin**.

Les 3 « clubs PEF de l'année », par Jean BUSSE, Président de la Commission « Programme Educatif Fédéral » :

Monsieur Jean Busser prend la parole pour présenter les résultats et les distinctions du **Programme Éducatif Fédéral (PEF)** pour la saison écoulée et afin de leur remettre des bons d'achats.

Il souligne d'abord la forte mobilisation des clubs du District, précisant que **55 clubs** se sont engagés dans le dispositif au cours de la saison dernière. Ce sont ainsi **416 fiches actions** qui ont été transmises et évaluées par les membres de la commission PEF.

En complément des concours organisés tout au long de la saison avec le soutien du partenaire **KOESIO**, le District a souhaité, à l'occasion de cette assemblée générale, **mettre en lumière trois clubs particulièrement investis** dans la mise en œuvre du dispositif PEF. Ces clubs se sont distingués par la **complétude** de leurs actions, abordant l'ensemble des thématiques du programme, ainsi que par leur **créativité et leur implication** dans toutes les catégories d'âge.

Les clubs distingués sont les suivants :

- **3^e place : AS Chèvremont**
- **2^e place : AS Bavilliers**, club précurseur du dispositif PEF, déjà **club pilote en 2007** pour la Fédération Française de Football dans le cadre de l'opération « *Respect Tout Terrain* ». Monsieur Busser rappelle à ce titre que **l'AS Bavilliers** a été reconnu « **Club Lieu de Vie** » au niveau national ;
- **1^{re} place : AS Danjoutin Andelnans Meroux**, désigné « **Club PEF de l'année** » pour la qualité, l'originalité et la portée de ses actions, qui ont été remarquées jusque **par la Fédération Française de Football**.

Monsieur Busser félicite l'ensemble des clubs participants pour leur engagement éducatif et citoyen, et rappelle que le PEF demeure un **pilier essentiel de la mission éducative du football amateur**.

➤ Remise dotation au club de l'AS Pierrefontaine Et Laviron.

Le Président du District, Daniel Rolet, tient à remettre une dotation au club de **Pierrefontaine-les-Varans** en signe de reconnaissance pour la qualité de son accueil à l'occasion de cette Assemblée Générale.

Monsieur Rolet souligne la qualité de l'organisation mise en place par l'équipe dirigeante locale et salue l'engagement du Président, Monsieur Benjamin Cucherousset, ainsi que celui des bénévoles du club.

Il observe avec satisfaction la présence d'une nouvelle génération de dirigeants au sein des clubs du District, précisant :

« Nous voyons apparaître de plus en plus de jeunes présidents. C'est une richesse et un signe encourageant pour l'avenir, car nous, les anciens, devrons bientôt transmettre le relais. »

➤ Intervention de Chakib Neghliz, Conseiller Technique en Arbitrage du District

Présentation du projet VAR – Visite Arbitrage Réseau

Chakib Neghliz prend la parole pour se présenter et exposer les grandes lignes du projet **VAR – Visite Arbitrage Réseau**.

Il indique qu'il a intégré récemment le District en tant que **Conseiller Technique en Arbitrage**, poste nouvellement créé. Il précise qu'il a exercé comme arbitre jusqu'au niveau **National 3**, et que, parallèlement à sa pratique, il a toujours manifesté un vif intérêt pour la **formation des arbitres**. Il remercie Monsieur **Daniel Rolet**, Président du District, pour la mise en place de ce poste, saluant une initiative importante pour le développement et la structuration de l'arbitrage au sein du territoire.

1. Les missions principales du Conseiller Technique en Arbitrage

Chakib Neghliz rappelle que ses missions s'articulent autour de trois axes essentiels :

- **La promotion de l'arbitrage,**
- **Le recrutement de nouveaux arbitres,**
- **La formation et la fidélisation des officiels existants.**

Il précise qu'au cours du mois de septembre, plusieurs **réunions de rentrée** ont été organisées sur l'ensemble du territoire afin de présenter les **changements réglementaires**, de diffuser les **consignes** et de renforcer la cohérence du corps arbitral.

Il annonce également la mise en place de **stages hivernaux** et de **sessions de formation à distance**, destinés à accompagner les arbitres dans leur progression et leur maintien de compétence.

Chakib Neghliz insiste sur la difficulté croissante à **fidéliser les arbitres**, soulignant que la reconnaissance et l'accompagnement des officiels constituent une priorité majeure de son action.

2. Présentation du projet « VAR – Visite Arbitrage Réseau »

Chakib Neghliz présente ensuite le projet **VAR**, acronyme de *Visite Arbitrage Réseau*, destiné à **promouvoir l'arbitrage et à renforcer les liens entre les clubs et les arbitres**.

Il précise qu'il ne s'agit évidemment pas d'introduire la vidéo-assistance dans les championnats départementaux, mais d'un **programme de sensibilisation et d'échanges** mené directement **au sein des clubs**.

L'objectif du dispositif est de se rendre dans les structures locales, stades, salles et installations afin de rencontrer les **joueurs, dirigeants, éducateurs, présidents et arbitres**, pour échanger autour de la pratique, du rôle et des valeurs de l'arbitrage.

3. Un programme « à la carte »

Le projet se décline sous la forme d'un **programme modulable**, composé de **quatre modules d'une heure chacun**, librement sélectionnables par les clubs :

1. Module 1 – Séance sur le terrain

Activité pratique destinée principalement aux jeunes (U14 à U18). Les participants découvrent le rôle de l'arbitre à travers des exercices ludiques, l'usage du sifflet et du drapeau, afin de susciter des vocations et de mieux comprendre la fonction.

2. Module 2 – Sensibilisation en salle

Séance interactive reposant sur des vidéos et des mises en situation. Elle permet d'échanger sur le règlement, les décisions arbitrales et les idées reçues. Ce module est facile à mettre en œuvre dès lors qu'une salle équipée d'un écran est disponible.

3. Module 3 – Réunion de travail

Temps d'échange avec les **arbitres du club** et les **référents arbitrage**. L'objectif est de renforcer leur intégration dans la vie du club et d'encourager la création ou la consolidation d'un **pôle arbitrage** au sein des structures locales. Chakib Neghliz insiste sur l'importance de ce lien afin que les arbitres se sentent pleinement soutenus et reconnus par leur club.

4. Module 4 – Soirée-débat

Moment convivial ouvert à tous : licenciés, parents, dirigeants, éducateurs, joueurs et joueuses. Autour d'un extrait vidéo, d'un documentaire ou d'un thème prédéfini, la soirée favorise la discussion autour de l'arbitrage, dans un climat d'écoute et de dialogue. L'objectif est de **changer le regard sur l'arbitrage** et de créer des échanges constructifs en dehors du contexte compétitif.

Modalités pratiques

Chakib Neghliz précise que chaque club peut **choisir librement les modules** qu'il souhaite mettre en place, selon ses besoins et ses disponibilités. Les interventions sont **entièvement adaptables** et peuvent être organisées sur simple inscription auprès du District.

Il invite les clubs intéressés à **le contacter directement**, ses coordonnées étant disponibles sur le **site officiel du District**, et conclut en réaffirmant son engagement à être un **partenaire de proximité** au service du développement de l'arbitrage.

➤ Intervention de Jean-Luc Jouffroy, membre du comité de Direction du District

Jean-Luc Jouffroy présente l'avancement du **projet associatif et sportif du District** pour la période **2024-2028**, dans la continuité des travaux introduits lors de l'assemblée générale précédente.

Il rappelle que ce projet, comparable au « projet club » des structures locales, a été initié en **décembre 2023**. Une première phase d'échanges a été menée entre les élus du District, puis avec les clubs, afin d'établir un **diagnostic complet** et un **état des lieux** permettant la rédaction d'un document structuré et opérationnel.

Le projet est aujourd'hui **largement avancé**, même si certaines actions restent à finaliser.

Les **valeurs du District**, présentées l'année précédente autour de l'acronyme **R.E.S.P.E.C.T.**, ont été consolidées et intégrées dans la démarche globale.

À l'issue du diagnostic, plusieurs constats ont été formulés, conduisant à la construction d'un **projet au service du football et des clubs**, tout en s'inscrivant dans une dynamique d'avenir et de continuité.

Le projet se compose de **trois grandes parties** :

1. **Présentation et contexte général,**
2. **Processus de réflexion et de rédaction,**
3. **Synthèse annuelle et plan d'action détaillé,**

Le tout devant être publié prochainement sur le **site du District** et communiqué aux clubs.

Jean-Luc Jouffroy précise que l'analyse a permis d'identifier les **forces et faiblesses** de la structure, ainsi que les **opportunités et menaces** influençant la mise en œuvre du projet.

Les principaux éléments déjà réalisés ou en cours sont les suivants :

- **Clarification des missions et de la feuille de route des élus et des membres de commission,**
- **Définition et diffusion des valeurs du District,**
- **Mise en place des référents de secteur et des référents thématiques,**
- **Élaboration du schéma DAP,**
- **Plan de communication** actuellement en phase de finalisation,
- **Structuration de la SROC** en cours de formalisation,
- **Développement du service aux clubs**, dont la finalisation est prévue d'ici **décembre 2027**.

Ce dernier dispositif vise à faciliter les démarches et la communication entre le District et les clubs, notamment à travers la mise en place de **points d'entrée simplifiés** depuis le site internet du District.

Jean-Luc Jouffroy revient ensuite sur la notion de **référents thématiques** et de **référents de secteur**.

Les **référents thématiques**, désignés parmi les élus, auront pour mission de répondre aux questions récurrentes des clubs sur des sujets précis, en complément du soutien assuré par les salariés et par le Directeur du District, Monsieur Jérôme Pobelle.

Les **référents de secteur**, quant à eux, seront les interlocuteurs privilégiés des clubs sur leur territoire. Leur rôle est d'assurer une **proximité quotidienne**, d'accompagner les clubs dans leurs démarches, de relayer leurs besoins et de les orienter vers les bons correspondants.

Dans ce cadre, les **réunions de secteur**, déjà instaurées sous l'impulsion du Président Daniel Rolet, se tiendront **deux fois par an** : lors de l'assemblée générale et durant la **trêve hivernale (février)**.

Chaque club sera prochainement informé du nom de son référent attitré, qu'il pourra inviter à ses propres événements, assemblées générales ou actions internes.

En conclusion, Jean-Luc Jouffroy rappelle que la volonté du District est de **tenir les engagements pris** et d'inscrire ce projet dans une logique de continuité et d'efficacité.

Il souligne que le projet est aujourd'hui **bien engagé** et qu'il sera **pleinement finalisé au cours de la mandature**, tout en restant évolutif afin de s'adapter aux besoins futurs du football départemental.

➤ M. FONTENIAUD Daniel, Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté

Monsieur Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue de Football Bourgogne–Franche-Comté, exprime tout d'abord le plaisir qu'il a d'être présent parmi les membres du District Doubs–Territoire de Belfort. Il indique qu'il n'a manqué que très peu d'assemblées générales de ce district et souligne l'importance de ces moments de rassemblement, essentiels pour la vie et la cohésion des structures sportives, qu'il s'agisse des clubs, des districts, des ligues ou des instances partenaires.

Félicitations au District et remerciements

Monsieur FONTENIAUD félicite le District pour la bonne organisation de cette assemblée générale, qu'il qualifie de fluide, bien menée et dynamique. Il salue la mise en valeur des bénévoles et des personnes récompensées, rappelant que ces distinctions reflètent l'investissement quotidien de chacun au sein des clubs. Il insiste sur le dynamisme du District, qui continue d'avancer et de porter des projets structurants.

Il remercie également le District d'avoir accepté d'être **territoire pilote** pour le **nouveau projet club**, destiné à remplacer le dispositif actuel de labellisation à compter de la prochaine saison. Il souligne aussi la pertinence de l'embauche d'un **Conseiller Technique en Arbitrage (CTA)**, fonction essentielle pour accompagner le développement de l'arbitrage au sein du territoire, saluant au passage le recrutement de **Chakib Neghliz**, en charge de cette mission.

L'arbitrage : un enjeu de fidélisation

Abordant la question de l'arbitrage, il rappelle que la Ligue compte actuellement environ **1 150 arbitres** (de Ligue et de District confondus), atteignant ainsi l'objectif fixé après une période difficile marquée par la crise sanitaire. Il précise que la problématique actuelle n'est plus tant le recrutement que la **fidélisation** des arbitres, notamment des plus jeunes, souvent découragés au cours de leurs premières années d'exercice.

Il appelle à un travail collectif pour enrayer ce phénomène et restaurer un climat serein autour des terrains.

Discipline et valeurs du football

Évoquant les questions de discipline, Monsieur FONTENIAUD note une recrudescence des dossiers dès le début de saison, signe d'une vigilance nécessaire. Il invite à retrouver les **valeurs fondamentales du football** :

Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité (P.R.E.T.S.), rappelant qu'elles constituent la base de la pratique sportive et de la cohésion au sein du football amateur.

Il encourage les clubs, les arbitres et les éducateurs à travailler ensemble dans un esprit de respect mutuel, soulignant que de nombreuses actions ont déjà été mises en œuvre par la Ligue et les districts (promotion du fair-play, « carton blanc », challenge de l'esprit sportif, programmes de sensibilisation).

Cependant, il estime que ces initiatives doivent s'accompagner de **sanctions fermes et proportionnées**, afin de garantir un équilibre entre prévention et responsabilité.

L'engagement bénévole

Monsieur FONTENIAUD consacre une partie importante de son intervention au **bénévolat**, pilier du football amateur. Il observe que le nombre de bénévoles est globalement en hausse, mais que la disponibilité de ces derniers s'est réduite depuis la pandémie. Il insiste sur la nécessité d'adapter l'organisation des clubs à cette évolution sociétale et d'encourager l'engagement sous toutes ses formes.

Il rappelle que la reconnaissance des bénévoles est une démarche essentielle, saluant les initiatives du District dans ce domaine, et cite une phrase inspirante d'un cofondateur de Nike :

« La victoire, c'est de donner le meilleur de soi-même. Si vous avez donné le meilleur, vous avez gagné. »

Selon lui, cette citation résume parfaitement l'esprit de l'engagement associatif : la victoire réside dans l'effort collectif et le dévouement au service du football.

Vie de la Ligue et coopération territoriale

Monsieur FONTENIAUD évoque ensuite la prochaine **Assemblée Générale de la Ligue**, prévue le **samedi 25 octobre à Dijon**, qui se tiendra pour la première fois en format **mixte (présentiel et visioconférence)**.

Il rappelle que la Ligue agit comme un **dynamiseur territorial**, en collaboration étroite avec les sept districts. Il se félicite du **renouvellement de l'accord de coopération territoriale**, fondement du travail collectif entre les structures, et souligne que les progrès du football régional ne peuvent être obtenus que **par l'unité et la coopération** : Ligue, districts et clubs doivent avancer ensemble, au service du même objectif.

Répartition des aides fédérales

Abordant la question des aides fédérales, Monsieur FONTENIAUD déplore le déséquilibre persistant dans leur répartition, fondée sur les moyens financiers des territoires plutôt que sur leurs besoins réels. Il souligne que la Bourgogne-Franche-Comté, seule région française à **démographie négative** et classée **11^e en nombre de licenciés**, réalise pourtant des performances remarquables :

- **5^e Ligue française** si l'on rapporte le nombre de licenciés à la population,
- **4^e Ligue** en proportion de licenciées féminines.

Ces chiffres témoignent de la qualité du travail accompli par les clubs et les dirigeants bénévoles, malgré des moyens limités. Il plaide pour un **nouveau modèle d'aide fédérale** reposant sur les besoins et non sur les ressources, afin de corriger les inégalités croissantes entre les ligues.

Conclusion

En conclusion, Monsieur FONTENIAUD félicite l'ensemble des clubs, dirigeants, arbitres, éducateurs et bénévoles du District Doubs-Territoire de Belfort pour leur engagement et leur contribution au rayonnement du football régional.

Il réaffirme la volonté de la Ligue Bourgogne Franche-Comté de poursuivre son accompagnement aux côtés des districts et des clubs, dans un esprit de solidarité et de développement partagé.

Il souhaite enfin à toutes et à tous **une excellente saison sportive et une bonne fin de soirée.**

Clôture de l'Assemblée Générale à 22h07.

Le Président,



Daniel ROLET

Le Directeur Administratif,



Jérôme POBELLE

Le Secrétaire Général,



Philippe SURDOL